



S.I.V.O.M TARN – LUMENSONESQUE
6, Route de la Gare 12520 AGUESSAC

TEL : 05 65 59 82 07 FAX : 05 65 58 73 03

EAU – ASSAINISSEMENT

e.mail : Secretariat@sivom-tarn-lumensonesque.fr

Aguessac, le 18 février 2021

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL du 17/02/2021

- **Adhésion au service d'assistance à la rédaction d'actes en la forme administrative d'Aveyron Ingénierie**

Compte tenu de la possibilité de régulariser certaines acquisitions foncières par acte de vente en la forme administrative, le SIVOM décide d'adhérer au service d'Aveyron Ingénierie pour lui confier la rédaction des actes dont le prix de vente est inférieur à 5 000 €.

Voté à l'unanimité

- **Acquisitions foncières**

Afin de régulariser l'implantation d'ouvrages du SIVOM il convient d'acquérir les parcelles concernant le réservoir de Peyrelade.

Voté à l'unanimité

- **Modification de la délibération instaurant le RIFSEEP**

La délibération du 27/09/2017 prévoyait l'attribution du RIFSEEP aux agents titulaires et stagiaires de la filière technique. A compter du 1^{er} mars 2021, ce régime indemnitaire sera attribué également aux agents contractuels de droit public.

Voté à l'unanimité

- **Renouvellement de la convention pour l'entretien des installations assainissement du SIVOM**

La convention avec la SAUR arrivant à échéance le 30 avril 2021, une consultation a été lancée auprès de la Saur, Véolia et Mora. Seule la SAUR a répondu. La proposition est de 4 100.00 € HT pour l'entretien annuel des ouvrages d'assainissement et 1 950.00 € HT pour l'hydrocurage du collecteur. La convention est reconduite avec l'entreprise SAUR.

Voté à l'unanimité

- **Renouvellement de la convention SIVOM-MOSTUEJOULS pour le raccordement au réseau d'eaux usées**

La commune de Mostuéjoul a délibéré le 23 novembre 2020 pour dénoncer la convention en cours et demander son renouvellement au 15 décembre 2021. Une modification sera apportée concernant les modalités de calcul de la redevance et le projet de convention sera validé après acceptation des deux parties.

Voté à l'unanimité

- **Compte Administratif 2020- Eau**

	dépenses	recettes	Solde d'exécution de l'exercice
Section d'exploitation	1 063 391.48	1 169 791.55	+ 106 400.07
Section d'investissement	369 488.39	326 013.05	- 43 475.34

Voté à l'unanimité

- **Compte Administratif 2020- Assainissement**

	dépenses	recettes	Solde d'exécution de l'exercice
Section d'exploitation	532 358.90	559 996.72	+ 27 637.82
Section d'investissement	249 824.39	488 987.34	+ 239 162.95

Voté à l'unanimité

- **Budget primitif 2021- EAU**

proposé	dépenses	recettes
Section d'exploitation	1 186 724.00	1 186 724.00
Section d'investissement	427 091.00	427 091.00

Voté à l'unanimité

- **Budget primitif 2021- Assainissement**

proposé	dépenses	recettes
Section d'exploitation	548 600	548 600
Section d'investissement	528 127	528 127

Voté à l'unanimité

- **Affaires diverses**

- Augmentation des tarifs fournisseurs (courrier de plusieurs fournisseurs annonçant leurs nouveaux tarifs)
- Réflexion sur l'organisation future du SIVOM : mouvement de personnel, comblement d'un emploi, réorganisation des tâches
- Point sur les travaux en cours :
 - périmètres de protection : le géomètre a implanté tous les périmètres
 - les travaux de Compeyre ont démarré

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H40

Le Président du SIVOM,
Gilbert FAUCHER

